# FAIRE
# ce que l'on dit
# COMMENCE PAR DIRE
# ce que l'on va
# FAIRE

PROJET DE L'INSTITUT DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

www.ifps-brest.bzh

iFPS
Institut de Formation
des Professionnels de Santé

CHRU BREST
CENTRE HOSPITALIER
RÉGIONAL UNIVERSITAIRE

# Sommaire


1

## NE FAIRE QU'UN

RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

P 04>09

2

## FAIRE ENSEMBLE

PROMOUVOIR UN MANAGEMENT RESPONSABLE & HUMAIN

P 10>13

3

## FAIRE ICI

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET L'ANCRAGE TERRITORIAL DE L'IFPS

P 14>23

4

## FAIRE MIEUX

CONTINUER D'INNOVER ET SOUTENIR NOTRE DYNAMIQUE

P 24>35

# ÉDITO

Identifier et valoriser le travail réalisé par les équipes de l'IFPS, orienter les nouveaux professionnels, sont les principaux objectifs de ce projet. Cette "feuille de route" donne sens au regroupement de plusieurs écoles et instituts en un seul "institut des professionnels de santé".
Elle vise aussi à communiquer auprès de nos étudiants et de nos partenaires sur les valeurs et les principes qui guident l'équipe de l'IFPS.

*L'équipe de* **L'IFPS**

# 1. NE FAIRE QU'UN

## RENFORCER NOTRE IDENTITÉ *commune*

Plusieurs équipes œuvrent au quotidien à l'IFPS, sans forcément se croiser. La gouvernance et les espaces d'échanges et de partage prennent alors toute leur place pour faire vivre l'IFPS.

# Les équipes

L'IFPS est constitué de 7 équipes de formateurs directement rattachées aux écoles et instituts, et de deux équipes transversales :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS)
- École d'Infirmiers Anesthésiste (EIA)
- École d'Infirmiers de Bloc Opératoire (EIBO)
- Institut de Formation en Masso Kinésithérapie (IFMK)
- Institut de Formation des Psychomotriciens (IFP)
- Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
- 1 équipe administrative
- 1 équipe de formation continue
- 1 équipe ressource et développement (centre de documentation, cellule multimédia & simulation, cellule recherche)

L'encadrement de l'IFPS est assuré par une équipe de pilotage :
directeurs de soins, cadres supérieurs de santé, adjoints des cadres, responsables d'activités transversales.

Les 7 écoles représentent environ 800 étudiants, répartis sur 3 sites de formation (hôpital Cavale Blanche, faculté de médecine Morvan, hôpital Carhaix).

# Les différents espaces d'échanges

**L'équipe de pilotage se réunit chaque semaine, pour un temps de partage, un tour de table de l'actualité de chaque institut, et une revue d'agenda.**

Chaque encadrant organise un temps d'échanges régulier avec son équipe, à une fréquence qu'il adapte aux besoins (exemples 2 fois/mois pour IFSI, 1 fois/semaine pour IFMK).

Ces échanges sont complétés par 4 réunions annuelles de l'ensemble des professionnels de l'IFPS dites "réunions plénières", favorisant la rencontre des différentes équipes, et le décloisonnement de l'IFPS.

Les cadres et cadres supérieurs de santé formateurs assistent aux réunions organisées par la direction générale du CHRU. Ils sont aussi conviés aux réunions animées par la direction des soins.

Ces participations permettent de garder un lien fort et privilégié avec les équipes hospitalières du CHRU.

Ces temps d'échanges sont complétés par différents groupes de travail, ponctuels ou pérennes (exemples : évolution des locaux, certification des instituts, etc).

# La gouvernance de l'IFPS

**Les écoles et instituts relèvent de la Direction Générale du CHRU, et sont rattachés à la Direction de la recherche et de l'innovation.**

La direction des instituts est confiée à des directeurs des soins :
1 directeur des soins coordonnateur général et 1 directeur des soins adjoint.

Chaque école ou institut dispose d'un agrément délivré par le Conseil Régional. L'agrément est porté par un directeur des soins ou par un cadre supérieur de santé (selon la réglementation applicable).

Les écoles et instituts sont rattachés au CHRU de Brest, établissement support. La gouvernance de l'IFPS est ainsi liée aux instances du CHRU, notamment le conseil de surveillance, le Comité Technique d'Etablissement (CTE), et le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

**Par ailleurs, il existe des instances spécifiques aux instituts tel que l'ICOGI** qui agit en tant qu'Instance Compétente pour la Gouvernance des Instituts.

Réglementée par l'arrêté du 17 avril 2018, elle concerne, pour l'IFPS de Brest, les formations IFSI et IFMK. Cette instance émet un avis sur les organisations : budget, ressources humaines, mutualisation des moyens entre instituts, utilisation des locaux et équipement, rapports et bilans d'activité. Elle valide le projet de l'institut dont le projet pédagogique, le règlement intérieur, et la démarche qualité. Cette instance est présidée par l'ARS, et comprend des représentants de la Région, du CHRU, de l'UBO, des partenaires extérieurs, des représentants élus des enseignants et des étudiants de chaque promotion.

De l'ICOGI découlent 3 autres "sous-instances" de gouvernance :

► La Section Pédagogique (SP) :

Présidée par le directeur de l'institut. Rend des décisions sur les situations individuelles (actes incompatibles avec la sécurité des personnes, redoublement, période de césure).

► La Section Disciplinaire (SD) :

Présidée par un représentant des enseignants. Rend des décisions sur les fautes disciplinaires.

► La Section de Vie Étudiante (SVE) :

Présidée par le directeur de l'institut ou son représentant, et par un étudiant Vice-Président. Emet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante (utilisation des locaux, projets extra-scolaires, organisation des échanges internationaux).

Pour les formations réingénérées - IFSI, IFMK, EIA - siègent des Commissions d'Attribution des Crédits (CAC) IFSI et IFMK, ou jury semestriel pour EIA, qui valident l'attribution des ECTS (European Credits Transfer System).

Pour les autres écoles, non concernées par l'ICOGI - IFCS, écoles de spécialités IADE IBODE, IFAS - les conseils techniques, conseils pédagogiques, conseils de discipline, sont maintenus.

Par souci de cohérence, la section de vie étudiante est désormais proposée en commun avec tous les étudiants occupant les locaux d'un même site (Cavale Blanche), même s'ils ne relèvent pas de l'ICOGI.

Les muscles
Les muscles

# 2. FAIRE ENSEMBLE

## PROMOUVOIR UN MANAGEMENT *responsable & humain*

Les valeurs et principes affichés ci-après ne sont pas exhaustifs. Ils sont les orientations majeures et partagées par tous les professionnels de l'IFPS.

# Décloisonnement,
## partage des expertises, des compétences, et des ressources entre instituts

► Le partage d'expérience et de ressources entre instituts est effectif. Les compétences ou le savoir-faire acquis par certains formateurs sur des sujets pouvant être communs - exemples stages à l'international, service sanitaire - sont partagés entre instituts.

Le décloisonnement se traduit aussi par une aide entre instituts, par exemple pour compenser l'absentéisme. Elle vaut pour l'équipe de pilotage, les formateurs et les secrétaires. On constate l'effectivité de ce partage de ressources humaines, par exemple entre les écoles de spécialités et l'IFSI et lors des formations aux gestes et soins d'urgence.

► La recherche de mutualisation est aussi tentée au niveau des enseignements (exemple EIA/EIBO). Elle est effective mais compliquée par des attendus différents selon la formation.

La mutualisation concerne également les locaux, dont le partage est rendu nécessaire par l'augmentation des quotas d'étudiants et les contraintes organisationnelles liées notamment au développement des actions interprofessionnelles. Sur cette problématique des locaux, l'IFPS s'oriente vers un abandon de salles dédiées par institut, au profit d'une affectation des salles en fonction du nombre d'étudiants présents et de la nature des besoins en matériel et équipements pour l'enseignement dispensé.

# Continuité,
## lisibilité des organisations

**Les responsables de formation s'engagent vers une lisibilité des organisations.** L'équipe de pilotage est chargée de rendre le plus lisible possible la répartition des activités et missions de chaque professionnel, ainsi que de garantir la continuité des activités.

Les activités des formateurs et des secrétaires sont réparties de manière à pouvoir assurer une continuité en cas d'absence inopinée d'un professionnel. Les organisations reposant sur la compétence d'un seul professionnel sont à identifier et à faire évoluer. Les organisations en binômes, l'utilisation de logiciels ou dossiers informatiques partagés sont privilégiées.

# Bienveillance

**La bienveillance est souhaitée pour et par tous les professionnels de l'IFPS.**

Elle est recherchée au profit des 800 étudiants de l'IFPS qui traversent parfois des moments de doute ou de découragement, et qui méritent l'attention des professionnels de l'IFPS. Les formateurs accompagnent les étudiants les plus fragiles, et procèdent à des ajustements ciblés pour tendre vers la réussite de tous.

Une attention particulière est apportée à l'accueil des intervenants ; leur fidélisation étant en partie liée à la qualité de leur accueil à l'IFPS.

La même bienveillance est attendue entre les professionnels de l'IFPS, entre collègues, ou dans les rapports hiérarchiques.

# Disponibilité

L'IFPS s'est orienté vers **une grande disponibilité pour les étudiants.** L'équipe pédagogique tient compte de la présence ou non sur site des étudiants dont ils sont référents pour planifier préférentiellement ses absences en dehors des présences étudiants. Hormis contrainte exceptionnelle, et lorsque les étudiants sont présents, les secrétariats sont ouverts tout au long de la journée pour recevoir les étudiants.

La disponibilité est également affichée pour les étudiants par l'équipe multimédia : le centre de documentation est ouvert tous les jours sauf le vendredi après-midi. L'espace est totalement restructuré, pour une meilleure convivialité. Un portail documentaire permet l'accès aux catalogues, et des revues de sommaire sont réalisées chaque semaine. La cellule multimédia assure une assistance informatique aux formateurs et aux étudiants.

# Qualité

Afin d'objectiver et de s'engager dans un processus d'amélioration de la qualité, les équipes administratives et pédagogiques se sont engagées dans la **démarche de certification** des instituts. Par ailleurs, et au travers de toutes les instances de gouvernance, les équipes sont soucieuses de **maintenir la qualité des formations initiales et continues**, et de former des paramédicaux adaptés et opérationnels. Les différents dispositifs mis en place - expérimentations dans le cadre de l'universitarisation, parcoursup, etc - font l'objet d'une attention toute particulière des équipes pour veiller au maintien de la qualité de la sélection et des formations.

L'expression de l'évolution des besoins, par les établissements de santé partenaires, permettent des réajustements réguliers de la formation.

# 3. FAIRE ICI

## développer les partenariats

## ET L'ANCRAGE TERRITORIAL DE L'IFPS

Les partenaires des écoles sont nombreux. La liste ci-après vise à identifier les principaux interlocuteurs de l'IFPS.

# Le CHRU de Brest

**Le CHRU est l'établissement support des écoles. Les équipes administratives, techniques et logistiques, participent au fonctionnement des centres de formation.**

Le CHRU, au travers de ses équipes soignantes, est aussi un terrain de stage privilégié pour les écoles et instituts, permettant l'accueil en stage de 2 500 étudiants/an, dont 1 000 de l'IFPS.

Les cadres de santé, les tuteurs de stage, et les professionnels de terrain, sont très engagés dans la formation des futurs professionnels.

Le rattachement des écoles au CHRU permet également la participation des formateurs à certains groupes de travail institutionnels. Exemple des formateurs IFSI et IFAS pour les groupes douleur, hygiène, escarres, manutention, abords veineux périphériques, etc.

**LE CHRU ACCUEILLE**

**2 500**

**étudiants/an**

**DONT 1 000 DE L'IFPS**

# La Région Bretagne

Depuis la loi de décentralisation d'août 2004, la Région est en charge des formations sanitaires et sociales.

Elle verse une dotation de fonctionnement pour l'ensemble des instituts, ainsi que les bourses aux étudiants. La région Bretagne est le principal financeur des activités de l'IFPS.

Elle donne les agréments des instituts et de leurs directeurs.

Par ailleurs, la Région Bretagne propose un dispositif de fidélisation aux étudiants de l'IFMK qui souhaitent travailler quelques années dans le service public une fois diplômés. Ils bénéficient ainsi de la gratuité de leur formation.

# L'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'ARS, au travers du conseiller pédagogique régional ou inspecteur de l'action sanitaire et sociale, participe activement aux instances de gouvernance de l'IFPS et vient **en support des directeurs d'institut pour les projets pédagogiques et le traitement des situations individuelles complexes.** Il garantit **l'équité** entre les étudiants des différents centres de formation paramédicaux de la Région.

# L'Université de Bretagne Occidentale (UBO)

**L'UBO est un partenaire privilégié, étroitement associé aux enseignements dispensés pour les étudiants de l'IFPS.**
L'université assure de nombreux enseignements et toutes les formations universitaires diplômantes intégrées à la formation initiale :

- DU formation aux méthodes pédagogiques innovantes,
- DU d'hygiène hospitalière,
- DU de chirurgie vidéo assistée,
- Master Mention Administration Économique et Social,
- Parcours Management en formation en Santé.

Un partenariat fort est développé avec l'université au travers de la formation des Infirmers en pratiques Avancées (IPA). Un professionnel de l'IFSI est mis à disposition de l'UBO pour la formation des IPA.
L'UBO héberge l'IFMK dans ses locaux de la faculté de médecine. Le futur pôle santé de l'UBO prévoit également d'accueillir l'institut de psychomotricité.
L'IFPS et l'UBO prévoient également une étude conjointe pour une relocalisation des instituts de formation paramédicaux et une meilleure optimisation des locaux.

Les universitaires participent aux instances de gouvernance des instituts, aux épreuves de sélection et de certification pour certaines formations.
Réciproquement, les responsables IFPS participent aux instances universitaires – conseil de fac, conseil coordination PASS – et aux travaux en cours – évolution de la PASS, réforme santé.

# La DRJSCS

La DRJSCS organise les jurys des diplômes d'Etat, les jurys Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE), et la remise des diplômes des étudiants paramédicaux.

Elle s'occupe aussi du dispositif proposé aux Sportifs de Haut Niveau (SHN).

# Les hôpitaux du GHT de Bretagne Occidentale (GHTBO)

Par leur proximité géographique, les professionnels des centres hospitaliers du GHT (Crozon, HIA, Landerneau, Lanmeur, Lesneven, Morlaix, St-Renan) participent à la dispensation des enseignements et au tutorat des étudiants pour les écoles paramédicales. Ils sont également terrains d'accueil en stage pour les étudiants de l'IFPS.

# Les établissements de santé
## de Bretagne Occidentale

Les établissements de santé bretons, et plus particulièrement ceux des territoires de santé voisins, participent également aux enseignements et à l'accueil des étudiants en stage. Parmi les principaux établissements partenaires en Bretagne occidentale (hors GHT), citons :

- Le CHIC de Quimper et le GHBS de Lorient,
- La Fondation ILDYS, les Centres de Rééducation de KERPAPE, de TREBOUL et du CAP HORN à Landerneau, le CH LANNION-TRESTEL, pour l'accueil en stage des étudiants kiné.

# Les professionnels libéraux

- **Masso Kinésithérapie**
  Les kinésithérapeutes libéraux participent activement à l'accueil et l'évaluation des étudiants de l'IFMK en stage, et sont nombreux à assurer ponctuellement des enseignements à l'IFMK.
- **Infirmiers**
  Avec le développement de maisons de santé et de l'ambulatoire, un partenariat plus actif avec les infirmiers libéraux est recherché.

# Collectivités
## locales

Des actions sont menées
avec certaines collectivités locales,
comme certaines actions de
prévention avec la Mairie de Brest.

► **Exemple :** action
"J'aime le soleil je protège ma peau".

# Associations
## patients experts et usagers

Plusieurs associations sont régulièrement sollicitées pour participer à certaines actions.

► **Exemples :** "AIDES Brest" pour le dépistage VIH et autres MST, Archipel Santé, Association Roul'âge, etc.

D'autres sont sollicitées pour sensibiliser les étudiants et bénéficier du regard des usagers.

Par exemple, les interventions et débats avec patients experts des associations Parkinson et Obésité Bretagne Nord, usagers, dans le cadre de l'U.E. "Santé, maladie, handicap, accidents de la vie" avec les 1ères années de l'IFSI.

# L'éducation nationale

De nombreuses écoles primaires et collèges participent à l'accueil
des étudiants de l'IFPS, dans le cadre des actions du service sanitaire.

# Centres de culture
## ou de formation locaux

L'IFPS a plaisir à travailler avec d'autres acteurs que ceux de la santé :

- Certaines compagnies théâtrales ou associations, pour des exercices de simulation, de cohésion de groupe, en lien avec la relation au corps ou des cours de breton,
- Océanopolis à Brest, pour les étudiants de 2ème année de l'IFMK, qui mènent chaque année des projets d'anatomie comparée avec les mammifères marins,
- Abbaye de DAOULAS, Fondation LECLERC, pour les expositions à thème sanitaire & social.

# Le groupement universitaire
## des IFSI de Bretagne Occidentale

Un partenariat est engagé avec les 4 IFSI rattachés à l'UBO, notamment pour les modalités d'accès à la formation infirmière : suppression concours et accès via plateforme Parcoursup.

- IFSI du CHRU de Brest (pilote du groupement universitaire),
- IFSI de la Croix Rouge à Brest,
- IFSI du CH des Pays de Morlaix,
- IFSI GOURMELEN, à Quimper.

# Le GCS IFSI
## de Bretagne

Antérieurement à la création des groupements universitaires, les **14 IFSI de la Région Bretagne se sont regroupés au travers d'un Groupement de Coopération Sanitaire** (GCS). Cette structuration permet de tendre vers une harmonisation de fonctionnement des IFSI, et vers le développement d'outils mutualisés, notamment numériques.

# Le Centre de Formation
## par apprentissage de Plérin (ARFASS)

Une convention lie le CHRU et l'ARFASS, pour la formation aide-soignante par **apprentissage.** C'est une offre de formation supplémentaire aux formations AS "classiques", intégrales et passerelles.

# L'Instance Régionale d'Education & de Promotion
## de la Santé (IREPS) Bretagne

Acteur de la promotion en santé publique, l'IREPS apporte un soutien pédagogique et documentaire à la réalisation des différentes activités du service sanitaire. Des formateurs sont formés à l'IREPS, et un travail de coopération est mené avec le centre de documentation.

# Les Unions Régionales des professionnels de santé (URPS)

L'URPS des masseurs kiné de Bretagne et l'IFMK sont liés par une convention de partenariat, avec pour objectif de renforcer leur coopération, notamment sur la prévention et la sensibilisation des étudiants, ainsi que sur la formation continue auprès des professionnels masseurs-kinésithérapeutes libéraux.

# Des écoles brestoises

Afin de bénéficier d'une vision plus large que le secteur de la santé, plusieurs écoles sont régulièrement sollicitées.

Par exemple :

- L'école de commerce à BREST, Brest Business School, (BBS) dont certains intervenants assurent des enseignements auprès des étudiants paramédicaux,
- L'institut pour le Travail Educatif et Social (ITES), qui apporte également ses compétences pour des enseignements auprès des étudiants cadres.

# 4. FAIRE MIEUX

## CONTINUER D'INNOVER ET SOUTENIR

# notre dynamique

Les pistes de travail identifiées visent une ouverture de l'IFPS sur son environnement proche – territoire de santé, région Bretagne – et sur l'international. Elles visent aussi à accompagner les transformations de l'hôpital, l'innovation, à adapter les formations aux enjeux du système de santé, et à mettre à disposition des établissements de santé, les professionnels qualifiés nécessaires à leur bon fonctionnement.

# Synergie avec le CHRU

La synergie avec le CHRU permet à l'IFPS de s'inscrire dans les orientations prioritaires de l'hôpital, et de rester en lien avec la réalité du terrain :

- Inscription dans le champ de la recherche et de l'innovation développé au CHRU,
- Développement de la formation continue pour les professionnels du CHRU. Ex. : outils de e-learning IPS, circuit du médicament, douleur,
- Participation des étudiants cadres de santé aux sujets d'actualité du CHRU. Exemple : visite de certification,
- Participation des étudiants paramédicaux aux événements portés par le CHRU. Ex. : plans de crises, audits des semaines de la sécurité et du handicap, actions pour le fonds de dotation INNOVEO,
- Relance des démarches projets, réalisées par les étudiants de l'IFCS, au profit des établissements de santé (hôpitaux de Bretagne occidentale).

# Innovation pédagogique

L'IFPS a développé de nouveaux outils pédagogiques – type e-learning – et reste en veille sur l'innovation pédagogique et numérique. Exemples : "Serious games", "learning Battle Cards", office 365.
Pour ce faire, l'équipe recherche et développement (R&D) apporte ses compétences, assiste aux journées nationales ou régionales en lien avec leur activité, pour rester en veille et proposer de nouveaux outils.

Les formateurs participent au développement de l'innovation en assistant à certaines journées d'études, en s'inscrivant au DU formation aux méthodes pédagogiques innovantes, ou tout simplement par leur participation lors des tests et expérimentations.

Les actions développées en interprofessionnalité sont des exemples d'innovation pédagogique.

# Universitarisation
## et Réforme santé

La réingénierie, les nouvelles modalités d'admission dans les formations, les perspectives ouvertes par la création de 3 nouvelles CNU qui permettra le recrutement d'enseignants universitaires titulaires d'un doctorat (3 CNU : sciences infirmières, sciences de la rééducation ou maïeutiques), sont des actions qui découlent de l'universitarisation. Dans le cadre des expérimentations menées avec l'université, l'IFSI s'est engagé dans un dispositif de passerelles avec d'autres licences.

Les équipes de l'IFPS se sont engagées dans ces dispositifs, et se tiennent prêtes à poursuivre sur de nouvelles actions dans le cadre de l'universitarisation.

# Développement
## de l'interprofessionnalité

Les organisations hospitalières souffrent souvent d'une méconnaissance, entre professionnels de santé, des compétences des uns et des autres.

L'IFPS a souhaité s'inscrire dans le développement d'actions de formation en interprofessionnalité, réunissant étudiants infirmiers, kiné, étudiants en médecine, odontologie, sages-femmes, et visant à faire connaître la complémentarité des métiers, au profit des patients.

Plusieurs actions sont engagées :

- Un séminaire soins palliatifs avec étudiants en médecine, kiné, infirmiers,
- Un séminaire de médecine générale, avec mêmes étudiants et maisons de santé,
- Deux séminaires "éthique" entre étudiants en médecine, infirmiers et kiné,
- Le service sanitaire (SESA),
- Un travail entre étudiants cadres et élèves aides-soignants,
- Des travaux entre élèves AS, étudiants IDE et kiné,
- Les "journées d'enclouage", avec étudiants en médecine, étudiants kiné et élèves IBO.

L'élargissement à d'autres professions sera volontiers étudié.

# Développement
## des stages & des partenaires à l'international

Un accent est mis pour favoriser les échanges internationaux.

**Quelques exemples :**

- Stages pour les élèves aides-soignants et les étudiants infirmiers ou kiné :
  - Au Vietnam, avec l'UBO et l'Université d'Haiphong,
  - Au Sénégal,
  - En Belgique,
  - En Hongrie,

  **En projet :**
  Danemark, Tchéquie, Roumanie, et opportunités liées au partenaire UBO : Maroc (Agadir), Espagne, etc.

- Accueil d'étudiants en science infirmière de l'Université de Moncton (Canada) et projet d'entente spécifique avec cette université,
- Organisation des concours avec les DOM-TOM. Exemples en 2019 avec La Réunion et Wallis et Futuna, avec possibilité de concours délocalisés (dans les 2 sens),
- Coopération avec le département CD 29, et le CHU Diego Suarez à Madagascar,
- Échanges de semestres des étudiants kiné avec le Canada,
- Développement de formations délocalisées. Ex. : formation à Saint-Pierre-et-Miquelon sur la sécurité maritime, formation gestes exclusifs IBODE pour les agents publics des 2 centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie,
- Accueil en formation de candidats titulaires d'un diplôme extracommunautaire.

# Développement
## de la formation e-santé

L'objectif est d'adapter la formation des futurs professionnels de santé aux évolutions numériques en intégrant la e-santé en formation initiale et continue. Accompagner la mise en place et le développement dans l'exercice professionnel (plateforme collaboratives, formations digitales, télémédecine, intelligence artificielle objets et outils connectés...).

# Une évolution des espaces
## de formation et de vie étudiante

Au regard du nombre d'étudiants accueillis en augmentation constante, et de nouveaux projets, l'IFPS recherche des locaux adaptés aux nouveaux besoins des étudiants.

Sur le site de Carhaix, et en lien avec l'augmentation capacitaire de l'IFAS, les locaux ont été réaménagés.

Sur Brest un rapprochement des instituts vers le centre ville et le campus universitaire est recherché.

# Accueil des Sportifs
## de Haut Niveau (SHN)

À raison d'un étudiant par promotion, l'IFMK accueille des sportifs de haut niveau. Ces étudiants bénéficient d'un aménagement possible de la formation, avec un suivi concerté entre l'IFMK, la DRJSCS et le coach du sportif.

**L'IFSI peut désormais aussi accueillir des SHN.**

# Développement
## de la Recherche

**Plusieurs actions sont engagées pour développer un axe recherche au sein de l'IFPS :**

- L'IFPS est rattaché à la direction de la recherche et de l'innovation, pour faciliter le lien entre les équipes recherche, les formateurs et les étudiants,
- Les étudiants peuvent choisir d'orienter leurs travaux de fin d'études - mémoires - aux axes recherche portés par le CHRU et/ou l'université,
- Plusieurs formateurs sont engagés pour l'obtention d'un doctorat,
- La promotion de la recherche est portée par un ou plusieurs formateurs de chaque institut. Une cellule recherche a été constituée, pour accompagner les étudiants sur des actions concrètes de recherche,
- La participation de l'IFPS au Comité Recherche Paramédicale (COREPA) du CHRU,
- L'IFPS coordonne le développement d'une formation paramédicale à la recherche avec la DRCI.

# Sensibilisation des étudiants pour un environnement sécurisant et humanisé pour le patient

Dans un environnement hospitalier mouvant, nos futurs professionnels ont besoin d'être formés aux patients de demain, aux nouvelles exigences, incluant toutes les étapes de prise en charge et les besoins du patient à satisfaire.

Les élèves aides-soignants sont initiés à "l'Humanitude" qui permet de poser un regard différent sur la prise en soins des personnes âgées, et susciter l'envie de travailler en EHPAD.

# Développement
## de la démocratie étudiante

Au travers des nouvelles instances de gouvernance, les élèves et étudiants sont associés aux orientations prises pour le fonctionnement des instituts. Au-delà, le regard critique des étudiants est recherché, même s'il ne s'agit pas d'avis réglementaires.

À noter que plusieurs opérations récentes ont permis de satisfaire des demandes étudiantes. Exemple sur le site de la Cavale Blanche : création de parkings accessibles aux étudiants, mise à disposition de casiers sécurisés (réalisé), de douches (en cours), etc.

Les étudiants sont par ailleurs soutenus, tant que faire se peut, dans leurs projets étudiants. Exemple la semaine du bien-être étudiant, stages à l'international, avec aide logistique IFPS et CHRU.

# Développement
## d'actions de communication

La communication vise la découverte des métiers du soins et la valorisation de certains métiers en perte d'attractivité. Elle est réalisée sous plusieurs formes :

- Présence de l'IFPS au salon AZIMUT,
- Présence de l'IFAS à différents salons – pôle emploi, salon de l'apprentissage, salon des métiers à la personne – et interventions auprès des lycéens,
- Organisation de portes ouvertes sur les différents sites en début d'année,
- Articles de presse : presse locale, presse spécialisée,
- Publications dans des revues professionnelles par les formateurs,
- Présentation des formations paramédicales aux étudiants PASS,
- Informations et promotions des activités de l'IFPS sur son site internet.

# Développement
## des opérations de benchmarking et des réseaux

Dans un souci de partage d'expérience, l'IFPS s'inscrit dans un benchmarking avec d'autres instituts. Il est également terrain d'accueil pour les collègues qui le souhaitent.

Quelques exemples :

- Un réseau est constitué entre les équipes et directions des écoles de spécialités, à l'échelle de la région voire du Grand Ouest,
- Documentation : le documentaliste adhère au réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH), et au réseau coopératif des professionnels de l'information du pays de Brest (Doc@Brest). Il se rend aux journées nationales des documentalistes et bibliothécaires en santé, et coordonne le groupe de catalogage partagé du Grand Ouest afin de mutualiser des tâches et des réflexions professionnelles communes,
- IFAS : réunions entre IFAS pour échanges de pratiques pédagogiques,
- Participation de formateurs au réseau recherche et formation professionnelle regroupant une grande partie des établissements de formation pour adultes du bassin brestois,
- Participation de la direction à la Commission des DRH et coordonnateurs généraux de CHU. Émanation de la Conférence Nationale des Directeurs Généraux de CHU, lieu d'échanges, de débats et de partage d'informations, lieu de réflexion et de construction de positions sur les évolutions législatives ou réglementaires.

# Certification des instituts

La Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été mise en application par décrets en juin 2019.

Par anticipation, l'IFPS a réalisé en 2019 une autoévaluation réalisée par un groupe de travail pluriprofessionnel, permettant de croiser les différentes visions.

L'IFPS s'engage pour être certifié en 2021 au regard du référentiel national qualité.

# IFPS sans tabac

Dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS Bretagne, le CHRU a obtenu des moyens pour mettre en place un CHRU sans tabac. L'IFPS, sur ses 3 sites, s'est inscrit dans la démarche, pour protéger les étudiants, éviter leur entrée dans le tabagisme, ou les aider à s'arrêter de fumer. Cela concerne aussi les professionnels de l'IFPS. La démarche vise aussi à former nos étudiants à prendre en charge les patients fumeurs.

Un COPIL est constitué et plusieurs actions sont engagées : panneaux d'informations, flyers, affichage d'un compte à rebours numérique, groupe Facebook, atelier photos, consultations de tabacologie à l'IFPS, et développement de séances de sophrologie et de yoga pour les fumeurs et non-fumeurs, sur Cavale Blanche et sur la fac de médecine.

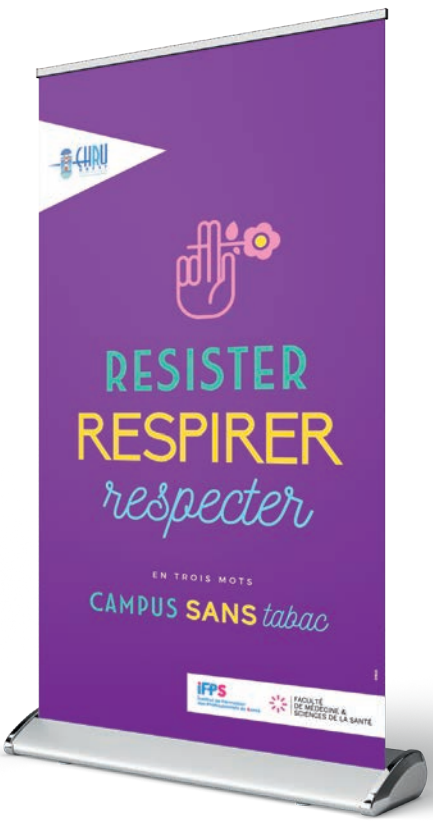

# IFPS écoresponsable

L'IFPS souhaite s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Compte tenu du nombre important d'étudiants présent au niveau du centre de formation de la Cavale Blanche, les priorités identifiées sont :

- Le tri (papier, recyclables, etc)
- La vaisselle jetable (verres, tasses et assiettes plastiques)
- Des opérations ponctuelles de sensibilisation : ramassage des mégots sur les parkings, enquête spécifique sur l'utilisation des transports en commun / covoiturage par les étudiants

L'IFPS s'inscrira également dans le plan mobilité que le CHRU va développer.

# Ouverture
## vers de nouvelles formations

**L'IFPS propose régulièrement de nouvelles formations, et s'adapte aux besoins de formation des établissements de santé.**

**Parmi les projets en cours citons :**

- **Formation accélérée des ASHQ** au profit des professionnels exerçant en EHPAD,
- **Formation des médiateurs de lutte anti-covid** dans le contexte sanitaire de la pandémie au COVID-19..

Agence why - Crédit photos : Hugo Gayrard - Getty Images.

CHRU de Brest
2, avenue Foch 29609 BREST Cedex

**www.chu-brest.fr**